



Le Petit Saint Rigomérois

Sommaire

Page 1 : Sommaire

Pages 2 & 3 : Grain de sel... de maire

Pages 4 & 5 : Informations diverses et en désordre

Page 6 : Location des salles communales

Page 7 : Séance d'élagage haut

Page 8 : Amicale libre des retraités de Saint Rigomer

Page 9 : Comité des fêtes

Page 10 : Repas des Têtes blanches

Page 11 : Amicale des Anciens Combattants

Page 12 : L'armistice du 11 novembre 1918

Pages 13 : Association développement harmonieux et raisonné de St Rigomer

Page 14 & 15 : Association des Amis de Gaston Floquet

Pages 16 & 17 : Saint Rigomer d'antan, la bénédiction du calvaire.

Pages 18 à 21 : Souvenirs du Comice agricole

Page 22 : Obtenir un soutien à domicile

Page 23 : Aides à l'amélioration de l'habitat

Page 24 : Communiqué de la CARSAT

Page 25 : Environnement : 2011, année internationale des forêts

Page 26 : Publicité pour nos artisans et commerçants

Page 27 : Vœux de la municipalité

Page 28 : Mots croisés de Noël



Grain de Sel ...

....de Maire

En 2012 ... on ne se tourne pas les pouces !



Après avoir :

- *mené à bien l'enfouissement des réseaux EDF et téléphonique au Bourg, l'éclairage public et l'illumination de l'église et du lavoir,*
- *assuré l'extension du réseau d'assainissement collectif au Bourg sur la rue Gaston Floquet et Chemin du Mirebeau,*
- *procédé à la construction du local prévu par nos prédécesseurs, à l'usage de l'employé communal et du Comité des Fêtes,*
- *concrétisé avec l'Association des Amis de Gaston Floquet le rêve de l'artiste de concevoir un vitrail (un deuxième doit voir le jour au printemps 2012), et engagé la finition des travaux de restauration de notre église,*
- *adopté une nouvelle dénomination des voies communales et numéroté chaque maison,*
- *modifié le Plan Local d'Urbanisme de façon à harmoniser au mieux les zones et les règlements pour les constructions et les aménagements à venir avec les règles nationales d'urbanisme et d'environnement,*
- *aménagé le Jardin du Souvenir dans le cimetière communal,*
- *créé un site Internet riche en informations sur la vie de la commune, en complément d'un Petit Saint Rigomérois semestriel plus convivial et des Echos pour les événements ponctuels,*
- *planifié avec la Communauté de Communes du Massif de Perseigne l'entretien et la sécurité de nos voies communales, et avec le Syndicat d'Eau le renouvellement de nos bornes à incendie obsolètes,*
- *organisé, avec l'Association pour un Développement Harmonieux et Raisonné et l'aide des exploitants agricoles de la commune, le recensement des haies et des arbres remarquables pour sauvegarder notre patrimoine naturel, ainsi qu'un élagage haut en Novembre dernier pour assainir et sécuriser les voies communales,*
- *réalisé une multitude de réparations, d'équipements et d'aménagements divers sur les bâtiments et espaces communaux,*
- *accompagné les associations locales dans l'organisation de plusieurs manifestations intercommunales, voire internationales !,*
- *développé le fleurissement des lieux publics avec l'aide appréciable de nos horticulteurs locaux,*
- *défendu, avec la plupart des élus de la Communauté de Communes du Massif de Perseigne, la spécificité et l'intégrité de notre territoire pour éviter les effets pervers de la Loi sur la réforme territoriale de 2010,*
- *mis en place une commission communale pour établir un Plan d'Accessibilité à la Voirie et aux Espaces publics, conformément aux directives nationales,*
- *maintenu une gestion rigoureuse du budget communal permettant de ne pas accentuer trop fortement la pression fiscale tout en assurant l'entretien des biens communaux et la qualité du service public,*

Un nouveau projet nous tient maintenant à cœur :

Dans un souci de gestion juste et équitable à l'égard des habitants de la commune, les années qui viennent seront consacrées prioritairement à travailler à l'amélioration du cadre de vie des habitants du Buisson, de la Rue aux Chèvres et des quartiers limitrophes, ce secteur constituant, sans conteste, l'agglomération la plus importante de la commune, en population.

Cinq composantes sont à l'étude :

- *l'assainissement collectif : l'enquête publique a été clôturée le 10 Décembre dernier. Le maître d'œuvre choisi, le Cabinet Loiseau de La Flèche, devra établir prochainement un avant-projet chiffré et un plan de financement. Environ 70 foyers sont concernés,*
- *un aménagement urbain et paysager sur l'agglomération du Buisson, avec l'aide du Parc Normandie-Maine,*
- *une demande d'enfouissement des réseaux EDF et téléphonique a été faite auprès du Conseil Général, pour une prise en charge par le Département dans le cadre de ces travaux,*
- *une extension de l'éclairage public,*
- *la réfection des voies routières attenantes à l'issue de ces différents chantiers.*

Parallèlement, nous allons travailler :

- *à améliorer l'entretien des bermes et talus en agglomération,*
- *à la mise en œuvre du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), obligatoire avant le 31 Décembre 2012,*
- *à aménager un local d'accueil et procéder à quelques travaux d'entretien à la maison de Gaston Floquet, de plus en plus visitée,*
- *à mettre en route des travaux d'accessibilité aux espaces et bâtiments publics,*
- *à négocier avec la Communauté Urbaine d'Alençon le raccordement au réseau d'assainissement collectif des maisons du Goutier, une quinzaine de branchements potentiels.*

Ces quelques projets feront l'objet de demandes d'aides « tous azimuts » (Département, région, Parc Normandie-Maine, réserves parlementaires, ...) qui conditionnent leur réalisation. Tout ceci devrait bien remplir cette année qui commence, année 2012 que nous vous invitons à commencer ensemble autour d'un verre amical le :



Vendredi 6 Janvier à partir de 18h30, Salle de la Charmille.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous, et à bientôt donc !

Jean-Marie FIRMESSE



Informations diverses et en désordre

État-civil

(Récapitulatif des 6 derniers mois)

Décès:

André LEBLANC, le 9 octobre

Mariages:

François LENFANT et Stéphanie SIMON, le 30 juillet

Ludovic GOMMARD et Afi SAGBO, le 6 Août

Naissances:

Énora BENAUD, le 16 juin

Léna AMESLON, le 22 juin

Salih KIYAK, le 23 juin



L'état-civil des lieux de naissances n'avisant pas systématiquement la commune, veuillez nous excuser pour les oublis éventuels.

Ouverture de la mairie / Permanences des élus

Mardi 14h-18h. Sylvie Simon, de 17 à 18h

Jeudi 15h-19h. Dominique Cante, de 18 à 19h

Vendredi 14h-18h. Jean-Marie Firmesse, de 16h30 à 18h



Ouverture du secrétariat de la mairie

Le secrétariat de la mairie sera ouvert aux jours et heures habituels pendant la période des fêtes. Il sera ouvert le 31 décembre de 10h à 12h.

Les élus assureront leurs permanences aux heures habituelles.

Passage des commerçants

Trois commerçants assurent des tournées régulières dans le bourg :

Boulangier d'Ancinnes : mardi vers 9 heures, jeudi vers 9 heures, samedi vers 10h30.

Boucher de Bourg le Roi : mardi vers 10 heures, vendredi entre 15 et 16 heures.

Poissonnier de Granville : vendredi vers 11 heures.

Pas de passage de commerçants dans les autres quartiers de la commune.

Monsieur André Trottet,

Conseiller général du canton de la Fresnaye sur Chédouet,

Président de la Communauté de communes du massif de Perseigne,

Vice-président du Parc naturel régional Normandie Maine,

Maire de la Fresnaye sur Chédouet,

reçoit tous les matins à 9 heures à la mairie de la Fresnaye
ou sur rendez-vous.

Téléphone : 06 85 12 10 75 / Email : a.trottet@wanadoo.fr



Inscriptions sur les listes électorales

Les listes électorales sont ouvertes toute l'année à la mairie.

Les personnes qui le veulent, nouveaux habitants, jeunes qui viennent d'avoir 18 ans, peuvent encore se faire inscrire jusqu'au 31 décembre 2011.

Le secrétariat de mairie sera ouvert ce dernier jour de l'année, de 10 heures à midi, pour accueillir les ultimes demandes d'inscription.

A l'écoute de nos voisins

Pour faire face à l'éventualité d'un problème majeur, tel que l'apparition de grands froids ou une épidémie virale importante, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place un réseau d'entraide au service de la population.

Un coordonnateur en assure le fonctionnement, en la personne de Francis HERVE.

Celui-ci peut être joint, en cas de nécessité, au **06 77 09 55 44**.

En liaison avec le maire et les membres du CCAS, les services sociaux susceptibles d'intervenir seront alertés pour apporter une aide immédiate.

Personnes âgées : sécurité à domicile

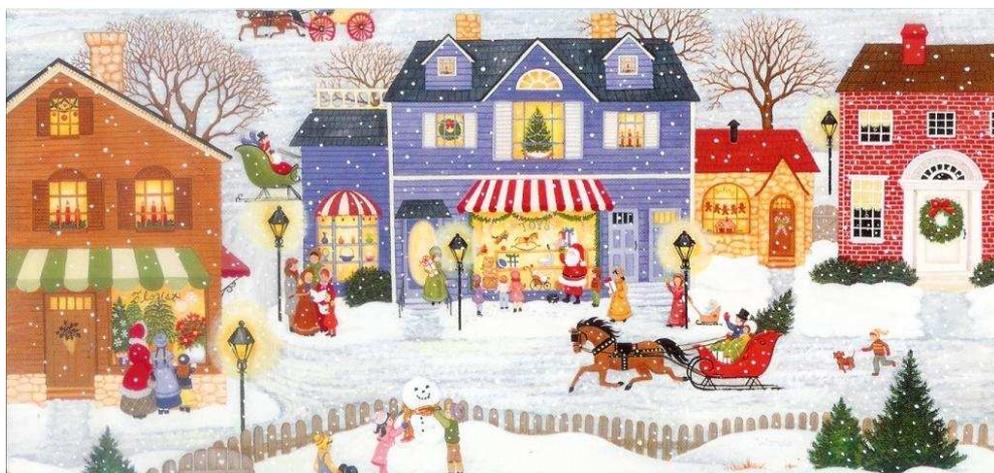
Présence Verte, organisme créé par la MSA, GROUPAMA et les Aînés ruraux, propose un service de télésistance pour le maintien à domicile des personnes âgées. Chaque abonné est muni d'un boîtier qu'il porte sur lui et qu'il peut actionner en cas de chute, de malaise ou de difficulté quelconque. A l'autre bout du fil, un opérateur déclenche les services d'assistance.

Le service coûte le prix de l'installation et un abonnement mensuel dont les tarifs sont adaptés aux moyens financiers de la personne.

Adresse dans notre région :

30 rue Paul Ligneul
72032 LE MANS CEDEX 9
Tél. : 02 43 39 43 16
Fax : 02 43 39 43 43

E-mail : pv53-61-72@presenceverte.fr / www.presenceverte.fr



Location des salles communales

● Salle de la Charmille.

	Commune	Hors commune
1 journée	208 €	275 €
Week-end	260 €	364 €
$\frac{1}{2}$ journée	72 €	104 €

Les consommations d'électricité et de gaz seront facturées à raison de 0,35 €/kwh et 8,50€/m3.

Le montant de l'acompte est de 80 € à la réservation et le chèque de caution est évalué et fixé à 500 €.

Il y aura la possibilité de louer la vaisselle au tarif de 1,20 € le couvert (3 assiettes, 3 verres). Toute assiette ou verre supplémentaire sera facturé 0,20 €. Toute vaisselle cassée ou perdue sera facturée selon la délibération visée de la S/P réfecture en date du 16 octobre 2001 ou selon devis.

Les associations communales et le comité des fêtes auront uniquement à régler les frais des consommables et de la vaisselle cassée ou perdue.

Vu les demandes effectuées en cours d'année, il sera possible d'avoir le terrain fraîchement tondu devant la salle de la Charmille après s'être acquitté d'un forfait de 50€.

● Salle du Buisson

Commune	Hors commune
62 €, quelle que soit la durée	119 €, quelle que soit la durée
Vaisselle et gaz inclus	Vaisselle et gaz inclus

Les consommations d'électricité seront facturées à raison de 0,23€/kwh. Toute vaisselle cassée ou perdue sera facturée selon la délibération visée de la S/P réfecture en date du 16 octobre 2001 ou selon devis.

Le montant de l'acompte est de 35 € à la réservation et le chèque de caution est fixé à 100 €.



L'élagage haut, le 25 novembre 2011



La machine à l'oeuvre



Vigilance: la machine est dangereuse



Le réconfort des travailleurs



Le Manitou de Michel Gérard



Le tracteur de Bruno Bedouet

L'opération s'est bien passée, grâce aux bénévoles. Certains sont venus avec des tronçonneuses et souffleuses de feuilles, des agriculteurs ont amené leur matériel et tous les autres ont fourni leurs bras et l'huile de coude qui va avec. Des dames de la municipalité ont préparé le repas.

Une nouvelle après-midi de travail est envisagée pour terminer l'opération dans les chemins qui n'ont pas été faits, faute de temps.

Merci à toutes et à tous et notamment à Myriam Marchand pour les photos.

Amicale libre des retraités

de Saint Rigomer

Programme des activités pour 2012

Samedi 14 Janvier : assemblée générale, à 20 heures 30,
à la Charmille.



A l'issue de l'assemblée, galette des rois
et verre de l'amitié offerts.



Samedi 14 Avril : repas dansant

Samedi 13 octobre : repas dansant

Samedi 15 décembre : repas dansant



Le premier mardi de chaque mois, jeux de cartes et de société pour les adhérents,
à la salle du Buisson, à partir de 14 heures.

Comité des fêtes



LE COMITE DES FETES
DE SAINT RIGOMER DES BOIS
 VOUS INVITE A SON ASSEMBLEE GENERALE

► LE VENDREDI 10 FEVRIER 2012
 A 20 Heures ~ Salle de la Charmille



- Compte-rendu annuel des activités 2011
 - Bilan financier
 - Election du bureau
 - Verre de l'amitié

Nous attirons votre attention sur le fait que certaines personnes du bureau ont exprimé le souhait de ne pas se représenter. En conséquence, nous faisons appel à des volontaires pour la poursuite des actions du Comité des Fêtes.



Repas des têtes blanches, 11 novembre 2011



Environ soixante personnes étaient rassemblées à la charmille pour le rendez-vous traditionnel. Des conseillers municipaux autour de Jean-Marie Firmesse les accompagnaient ainsi que l'abbé Marchand, prêtre desservant la paroisse, André Trottet, notre conseiller général et Dominique Le Mener, notre député, passé saluer chacun.

Merci aux quatre jeunes, Benoît, Johanna, Marie et Laura efficaces, attentifs et souriants qui assuraient le service.



Georgette Berson et Victor Poirier, doyens de l'assemblée, ont reçu une corbeille de fleurs.



Rendez-vous le 11 novembre 2012 pour retrouver le plaisir d'un repas chaleureux.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS SAINT RIGOMER DES BOIS



mémoire et solidarité



Comme chaque année, le 11 novembre, l'assemblée générale de l'amicale des anciens combattants s'est tenue à la mairie de Saint Rigomer des Bois. Sur les 19 adhérents, 16 étaient présents. Compte tenu d'une adhésion à la fin de l'assemblée, l'association compte aujourd'hui 20 membres dont 8 ne sont pas anciens combattants. Nous espérons que d'autres non anciens combattants viendront grossir nos rangs afin de pérenniser le souvenir de ceux qui sont morts pour qu'aujourd'hui nous soyons libres. Nous ne devons pas les oublier et c'est le but des cérémonies organisées le 8 mai et le 11 novembre.

Dans son rapport moral, le secrétaire insiste sur les obsèques d'Yvor Harris à l'issue desquelles son fils Shaun Harris apprenait à la délégation que son père avait visionné avec plaisir le DVD de l'inauguration de la stèle de William Black en dégustant un morceau de beaufort et un calvados expédiés de Saint Rigomer à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ce DVD, qui a été présenté en novembre 2010, à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée ainsi qu'aux porte-drapeau, a été envoyé à tous les neveux et nièces de William Black présents à la cérémonie.

A la suite de cette assemblée générale, 48 personnes ont participé à la traditionnelle cérémonie du souvenir au monument aux morts.

Lors du comice agricole et du vide grenier du mois d'août 2011, Clive Brooks, représentant le II ac Squadron, et son épouse sont venus rendre hommage à William Black. Après la messe, une gerbe a été déposée à la stèle, en présence de M. Firmesse, maire de Saint Rigomer.

Clive et Diana Brooks ont particulièrement apprécié l'accueil chaleureux des Saint Rigomérois qu'ils ont rencontrés durant leur séjour. Ils ont, tous deux, demandé à D. Cosmao de transmettre leur meilleur souvenir à M. Firmesse ainsi qu'aux habitants de Saint Rigomer.

Une dernière correspondance de Clive Brooks, nous apprend qu'une réunion s'est déroulée la semaine précédant le 11 novembre à la base aérienne de Marham RAF, au retour d'Afghanistan du II ac Squadron. L'un des sujets de discussion a porté sur le souvenir du f/l William Black. Le commandant du II ac Squadron, Nick Tucker-Love a prié Clive Brooks de transmettre aux habitants de Saint Rigomer des Bois, en son nom et celui de l'escadrille, ses sincères remerciements pour l'hommage rendu à William Black en 2010.

Le 24 juillet, les anciens combattants de Saint Rigomer étaient représentés à Saint Denis d'Orques pour l'inauguration d'une stèle en mémoire du lieutenant Charles Patton, aviateur américain tombé le 27 juillet 1944 aux commandes de son bombardier. Il a sacrifié sa vie pour éviter que son avion ne tombe sur le bourg de Saint Denis d'Orques.

Également, le 29 octobre, les anciens combattants de Saint Rigomer étaient représentés à la cérémonie organisée par le souvenir français et l'association franco-américaine en mémoire des soldats américains tombés en Sarthe.

Prochain rendez-vous le 8 mai 2012 pour les cérémonies du souvenir. Le programme reste inchangé par rapport aux années précédentes :

Rendez-vous au cimetière.

- Dépôt de gerbes : à la stèle des résistants massacrés, au monument aux morts, à la stèle de W. Black.

- Vin d'honneur.

- Repas organisé par l'Amicale des Anciens Combattants.

Le bureau de l'Amicale

L'armistice du 11 novembre 1918



Le 11 novembre 1918, à 11 heures, les clairons sonnaient la fin des combats sur tous les fronts. L'armistice avait été signé ce même jour, à Rethondes, à 5 heures 15 du matin, sous la présidence du Maréchal Foch, commandant en chef des armées alliées. Conclu pour trente six jours, il fut renouvelé plusieurs fois jusqu'à la signature du traité de paix à Versailles. En 1918, les troupes allemandes reculaient inexorablement, grâce, entre autres, aux américains et aux chars. Les alliés de l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie, la Turquie, s'effondraient l'un après l'autre. Le

haut commandement allemand reconnaissait depuis quelques mois la nécessité de mettre fin à la guerre mais ne voulait pas porter la responsabilité de la défaite. En novembre, à la suite de l'insurrection des marins de Kiel, le 3 novembre, les forces de gauche déclenchaient une révolution en Allemagne, sur le modèle de la révolution russe de 1917. Le 9 novembre 1918, l'Empereur Guillaume II abdiquait. La situation n'était plus tenable sur le front allemand.

Dix minutes avant 11 heures, le 11 novembre, Augustin Trébuchon, berger de Lozère, âgé de quarante ans, était tué dans les Ardennes d'une balle dans la tête. Il fut le dernier français à mourir en 1918. Son triste sort illustre les caractères particuliers de la première guerre mondiale :

- le cynisme et la brutalité des officiers supérieurs français. La mort d'Augustin a été antidatée sur l'acte officiel. "Il n'était pas possible de mourir le jour de la victoire". Pendant les quatre ans de guerre, des innocents ont été fusillés pour l'exemple afin de prévenir tout risque de mutinerie ou de fraternisation avec l'ennemi.

- l'absurdité des tueries inutiles. Augustin est mort à cause de l'ordre insensé de poursuivre les combats le matin du 11 novembre. A Verdun, en 1916, 378 000 français et 337 000 allemands tombaient, en six mois de bataille, pour un résultat militaire nul. 200 000 français furent tués dans l'offensive Nivelle au Chemin des Dames en 1917, pour un échec total, à l'origine des mutineries de cette même année.

- l'archaïsme et la modernité. Archaïsme : Augustin est mort en portant une dépêche à son supérieur, faute de transmission téléphonique; l'équipement individuel sommaire des poilus les rendait vulnérables. Modernité : l'aviation, les chars (Renault), les camions (Berliet), les armes chimiques, l'artillerie lourde transformaient les conditions des combats.



- le lourd tribut paysan. Augustin était berger. Les paysans représentent 50% des mobilisés et 50% des pertes de la guerre.

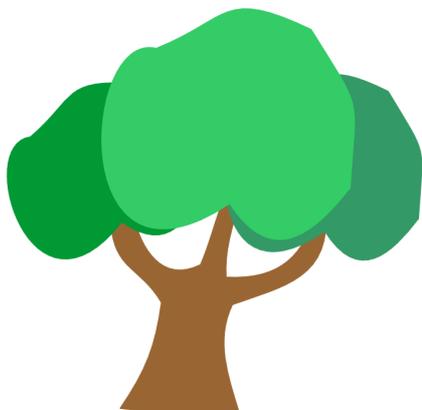
- les familles disloquées. Augustin était soutien de famille et n'aurait pas du être incorporé. Il avait la charge de ses parents et de ses frères et sœurs plus jeunes. Fiancé, il devait se marier à son retour. 600 000 veuves et autant d'orphelins ont eu leur vie brisée par la disparition d'un mari, d'un père. Quatre millions de blessés et de mutilés se sont difficilement réinsérés dans la vie sociale et professionnelle.

Le 11 novembre est l'occasion de se souvenir d'Augustin Trébuchon et du million et demi de ses frères d'armes tués entre 1914 et 1918 dont les noms couvrent nos monuments aux morts.



Association : Développement Harmonieux et Raisonné de Saint Rigomer

Association loi du 1 juillet 1901 enregistrée sous le n° W 722000175 le 23 novembre 2007



L'association a recensé avec les agriculteurs et les propriétaires...les haies et les arbres qu'il est souhaitable de conserver sur notre commune; ce travail, réalisé en concertation et en commun avec les acteurs concernés, est en cours de finalisation. Les haies et les arbres ainsi répertoriés seront portés sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme) lors d'une modification.

L'association a participé à l'élagage haut des haies bordant certaines routes de la commune. Cet élagage, réalisé avec un lamier, est satisfaisant et concourt à aérer les routes pour qu'elles sèchent plus rapidement, qu'elles se dégradent moins vite. Le passage des engins agricoles et de transport est aussi facilité.

L'association organise avec le concours de la municipalité une série de conférences débats en 2012. La première conférence débat aura lieu le :

Jeudi 1 mars 2012, à 20 h 30, à la salle de la Charmille.

Thème : Le Développement Durable dans notre bassin de vie

Les enjeux, les objectifs

Présentation d'un film: "la magie des haies et des arbres "

Le bocage, son exploitation, ses activités

Les impacts sur le territoire de la commune

Applications locales

Débat



LE BILLET DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE GASTON FLOQUET

Devinette : qu'y a-t-il de commun entre une maison, une pièce de théâtre, une étudiante, un inventaire, un projet de fête et l'Arche de Noé ? C'est l'activité de l'Association des Amis de Gaston Floquet en 2011.



Un coup d'oeil en arrière nous rappelle que les visiteurs de la maison de l'artiste ont été nombreux cet été : 74 (record battu) + les groupes et visites sur rendez-vous. Ils découvraient, étonnés, « les Naufragés du Terte », bestiaire fantastique mis en espace et en lumière de façon toute nouvelle dans la grange transformée en arche de Noé, posée sur le Terte après le reflux de quelque déluge imaginaire.

Le 1er juillet, en même temps que celle de la grange, était inaugurée

dans la galerie qui fut autrefois l'atelier soudure de Gaston, l'exposition de l'été de Tilman Eichhorn, peintre, sérigraphe et graveur de grand talent. Venu d'outre-Rhin, traducteur comme son hôte et comme lui explorateur des arts de l'encre, il a trouvé naturellement sa place pour une saison chez Gaston Floquet. Très appréciée par les amateurs d'art de passage, cette exposition marque un nouveau jalon dans la confrontation d'un artiste avec le monde de Gaston au nom d'une parenté artistique et humaine.

C'est ainsi que la maison reste, comme on l'espérait, un lieu vivant de rencontres.

Parmi les visiteurs de l'été, une sympathique surprise. Trois représentants de la commune sont venus nous remettre l'effigie d'un Gaston aux longs cheveux blancs réalisée à l'occasion du Comice : son attentif et serviable voisin, Nicolas Elicio, son ancien facteur, Francis Hervé et Michel Tricot, précieux auxiliaire lors de la pose du vitrail.

Deux autres visiteurs, très émus en particulier par la beauté du vitrail dans l'église, parlent d'une exposition et du passage de la pièce dans la région de Bordeaux où ils œuvrent pour l'art contemporain, notamment au musée Zadkine des Arques. Ils nous ont beaucoup encouragés dans le travail que nous menons loin des sentiers battus, à mille lieues du snobisme calculateur auquel ils disent avoir parfois affaire.



Une autre rencontre aura marqué cette année : une étudiante en master de « médiation culturelle » à l'université de Metz a choisi Gaston Floquet comme sujet de mémoire et travaille à organiser, dans le cadre de son cursus universitaire, une exposition en Moselle, dans le pays même de Gaston . Ce sera pour nous l'occasion d'un voyage d'études sur place. Venue en octobre à notre invitation, elle a été séduite par le monde de Floquet et pense revenir au printemps travailler avec nous et faire des photos en vue d'un catalogue raisonné des statues en os, que



nous avons en projet.

Peut-être nous aidera-t-elle aussi à poursuivre l'inventaire informatique des œuvres papier conservées aux Archives départementales de l'Orne, un long travail nécessaire maintenant entamé.

La pièce d'Odile Darbelley et Michel Jacquelin, jouée en Lorraine et accompagnée d'une exposition, est à l'origine de cette rencontre. Nous irons la revoir à Bagnolet, où elle est programmée du 21 au 31 janvier 2012. D'autres dates sont en vue pour septembre 2012 et juin 2013. *« Le hasard a fait que nous avons découvert Gaston Floquet et son œuvre en visitant sa maison à Saint Rigomer des Bois (Sarthe). L'envie est venue de faire quelque chose à partir de cette personne qui était à la croisée de plusieurs pratiques artistiques et proche de ces personnages que nous aimons inventer dans nos projets »*, écrivent les deux metteurs en scène (www.lechangeur.org).

L'association a aussi été sollicitée pour documenter un article dans la prestigieuse revue 303 des Pays de la Loire sur quelques artistes régionaux parmi lesquels Floquet à qui la revue avait déjà consacré un long et remarquable article en 2009 et un encart sur le vitrail lors de son inauguration. Parution en Janvier prochain.

Voilà comment voyage la renommée de notre ami, maintenant connu et reconnu au-delà de nos frontières locales. L'art de Floquet nous échappe, les sollicitations nous arrivent sans que nous allions au-devant, et tout cela est fort heureux.



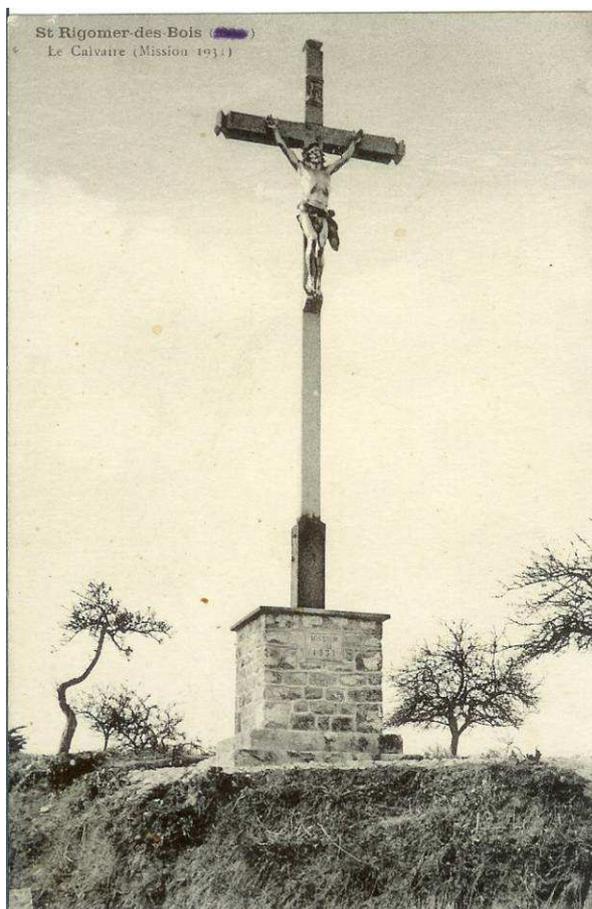
La convention signée à la mort de l'artiste entre la municipalité de Saint Rigomer des Bois et l'association des Amis de Gaston Floquet comporte de notre part l'engagement d'organiser chaque année un événement aux retombées bénéfiques pour la commune. Nous avons pour 2012 un projet de fête qui pourra coïncider avec l'inauguration du second vitrail, en bonne voie dans l'atelier de Cathy van Hollebeke (photo ci-contre) qui s'y emploie, et avec la vente au Tertre de certaines des très nombreuses œuvres papier qui seront à choisir avec discernement en accord avec la municipalité.

Nous concluons cet aperçu de la vie de l'association par nos meilleurs vœux aux Rigomérois pour 2012 !

L'Association des Amis de Gaston Floquet
Mail: amis.floquet@wanadoo.fr Site: www.gaston-floquet.org

Saint Rigomer d'antan 1931, bénédiction du calvaire





Quelqu'un reconnaîtrait-il ces adorables angelots ?

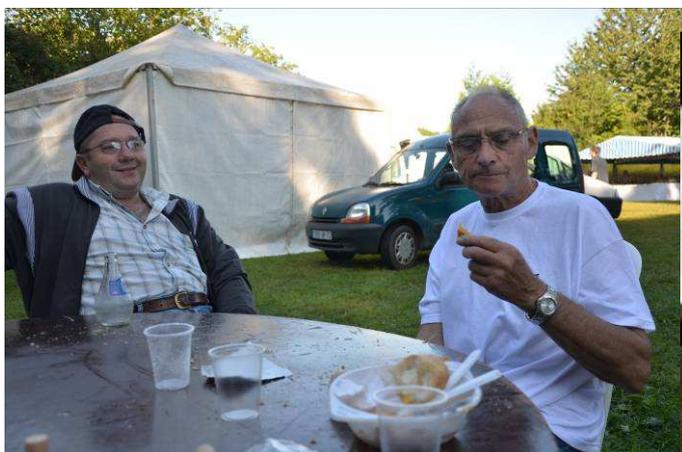
Si vous avez des suggestions, contactez la mairie

Souvenirs du Comice d'août 2011

Un grand moment dans la vie sociale de notre village



Le décor est planté. Mais ce n'est qu'une petite partie des réalisations



Michel, réalisateur des décors. Un an de travail. Et Francis, son homme de main.



L'intendance s'active.



Merci à tous les bénévoles qui se sont engagés sans compter pour la réussite de la journée.





Rare moment de pause
pour le président.



Merci, Patrick, pour avoir conçu et porté le
projet du Comice jusqu'au succès.

Merci aux membres du comité qui ont travaillé
avec toi.

Merci pour tes longues années de présidence
du Comité des fêtes. Et Bon vent !



Un 201 Société Française construit de 1953 à 1958.

Un "petit gris" de Massey Ferguson produit de 1946 à 1956. Par la suite, il était rouge et gris.

Le comice agricole est la fête des agriculteurs.



La "pileuse" pour écraser les pommes et sortir du jus, futur cidre.

Merci à Nicolas Elicio pour les photos.

Soutien à domicile

**Les services à la personne
Familles Rurales
Une prestation de qualité**



**Réduction
et crédit d'impôt
selon législation en vigueur**

- ❖ Dégager du temps libre en faveur des familles
- ❖ Accompagner les personnes âgées ou en situation de handicap
- ❖ Aider dans les actes de la vie quotidienne
- ❖ Maintenir les relations sociales et rompre l'isolement



- ⇒ Ménage
- ⇒ Repassage
- ⇒ Garde d'enfants
- ⇒ Courses
- ⇒ Préparation et aide au repas
- ⇒ Aide à l'hygiène corporelle
- ⇒ Aide à la mobilité, promenade

- Personnel compétent
- Évaluation individualisée des besoins
- Devis gratuit
- Formalités administratives simplifiées
- Services agréés par l'Etat
- Aides financières possibles des caisses de retraite, du Conseil général (APA), des mutuelles...
- Possibilité de paiement par CESU pré-financés

Isabelle ABRAS et Marie-Hélène LESAGE
Responsables de Secteur Familles Rurales
des cantons de La Fresnaye sur Chedouet, Mamers, Marolles-les-Braults

vous accueillent les lundis, mercredis, vendredis de 9h30 à 12h30
12, rue Paul Bert – 72600 MAMERS
Tél : 02.43.33.86.67

vous accueillent les mardis et les jeudis de 10h à 12h
CASCADE – 15 Place de l'église – 72260 MAROLLES-LES-BRAULTS – 02 43 34 19 19
Un accueil est assuré par les Bénévoles Relais les vendredis de 14h à 16h.

Possibilité de RDV à La Maison des Services de La Fresnaye sur Chedouet (16, rue de Perseigne)

Familles Rurales recrute sur les cantons de La Fresnaye sur Chédouet, Mamers, Marolles les Braults

Adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'adresse ci-dessus



LE C.A.L.S. « PACT » poursuit sa permanence à MAMERS

Dans le cadre de l'Opération Locale d'Amélioration de l'Habitat (O.L.A.H.) de la partie sarthoise du Pays d'Alençon, le dernier délai pour le dépôt de demandes de subventions majorées vient d'expirer.

Toutefois, des aides pour des travaux de maintien à domicile des personnes âgées, d'économie d'énergie, d'amélioration du confort ... restent toujours possibles (sous d'autres conditions).

Aussi, vous pouvez vous renseigner, avant de commencer vos travaux, auprès de nos services par téléphone au 02.43.24.98.78 ou lors de notre permanence mensuelle (sans rendez-vous) le 1^{er} jeudi du mois de 10h30 à 11h30 à MAMERS (Communauté de Communes du Saosnois - 3 Rue Ernest Renan)

* * *

CENTRE D'AMELIORATION DU LOGEMENT DE LA SARTHE « PACT »
6 Rue de la Pelouse 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.24.98.78

6, rue de la Pelouse - 72000 LE MANS
Téléphone : 02.43.24.98.78
Télécopie : 02.43.87.01.74
Courriel : cals72@wanadoo.fr

PREMIER RÉSEAU ASSOCIATIF NATIONAL AU SERVICE DE L'HABITAT

Association régie par la loi de 1901
SIRET : 784 579 724 000 39 - APE 94992

www.pact-habitat.org



Depuis le 1er juillet 2010, votre Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) est devenue la Carsat (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail). Ce changement de nom ne modifie pas nos missions :

- préparer et payer la retraite des salariés,
- accompagner les assurés fragilisés par la maladie, le handicap ou l'accident,
- prévenir les risques professionnels, assurer la sécurité et la santé au travail.

Nous rappelons aux futurs retraités, qu'avant tout déplacement, il faut appeler le 3960, numéro de téléphone unique sur toute la région Pays de la Loire (prix d'un appel local depuis un poste fixe). Pour appeler depuis l'étranger, d'une box ou d'un téléphone mobile, composez le 09 71 10 39 60.

Retrouvez notre offre de service sur Internet : carsat-pl.fr et lassuranceretraite.fr

La Carsat, la référence retraite et santé au travail de la Sécurité sociale.



**Association
ENVIRONNEMENT
NORD - SARTHE**

4 rue des Roquettes 72610 Champfleur

02 33 31 73 83



2011 : année internationale des forêts

Ce coup de projecteur a été voulu par l'Organisation des Nations Unies. Sans doute nos forêts européennes ne souffrent-elles pas trop, encore que la sur-fréquentation de certaines d'entre elles puisse amener des nuisances. Mais c'est d'abord au regard de la déforestation qui sévit dans bien des pays tropicaux qu'il était utile d'attirer ainsi l'attention sur les forêts. Que ce soit pour faire pousser des palmiers à huile, en Indonésie, par exemple, ou pour produire des agro-carburants comme au Brésil, abattre des milliers d'hectares de forêt n'est pas sans conséquence : création de gaz à effet de serre d'où renforcement des changements climatiques, appauvrissement de la biodiversité (les orangs-outans risquent tout simplement de disparaître d'ici peu), appauvrissement des populations locales avec la diminution des cultures vivrières...

Comme bien d'autres associations, nous avons déjà dénoncé ces abus et souligné la façon dont nous pouvons y répondre en tant que citoyens. Sans vouloir tout rappeler, nous évoquerons ici quelques « bonnes pratiques » :

- dans nos achats de fruits et légumes, privilégions les produits de saison, pas de fraises en hiver, par exemple et préférons les circuits courts; que ce soit au marché ou dans une grande surface, il suffit de demander ou de lire les indications d'origine.
- dans les produits transformés, évitons autant que faire se peut d'acheter des articles contenant de l'huile de palme. Ici encore, il faut regarder attentivement les étiquettes...

Et pour la préservation de nos forêts locales, ayons là aussi quelques bons réflexes :

- si nous allons aux champignons, évitons de piétiner les lieux de nos cueillettes. Cela risque de durcir le sol et de renforcer l'érosion.
- si nous pique-niquons, ne faisons pas du feu n'importe où : c'est le plus souvent interdit et sachons rapporter nos déchets. Les papiers gras n'ont rien à faire dans la nature et les canettes de bière sont autant de pièges pour toutes sortes d'insectes utiles.
- dans nos promenades enfin, souvenons-nous que beaucoup de petits animaux sont protégés, y compris serpents ou crapauds qui freinent la multiplication des ravageurs...



Ce ne sont là que quelques exemples : nous souhaitons qu'ils soient suivis par le plus grand nombre... Et pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Nous sommes heureux d'offrir cette page gratuite de publicité à nos artisans et commerçants de Saint Rigomer.



Plantouffe
Horticulture Générale

Catherine et Jean-Claude LARROUY
Tél. 0233.26.24.49

« La Perruche », SAINT-RIGOMER-DES-BOIS - 72610 SAINT PATERNE

Au Rallye Perseigne
Restaurant *Tous Banquets*
Vente à emporter
Le Buisson
Saint Rigomer des Bois 72610



www.aurallyeperseignelebuisson.fr
Tél. : 02 33 26 30 13 - E-mail : jo-jo.lefranc@wanadoo.fr



EURL
A Votre Service

AMENAGEMENT

INTERIEUR
ET
EXTERIEUR

DEBELHOIR Gilles
Rue aux chèvres
72610 Saint Rigomer des bois

Tél. 06 72 38 97 38

MR NUGUES LAURENT

NETTOYAGE A DOMICILE
(SOL, POUSSIERES , CARREAUX...)

Tél : 02.33.27.19.23
06.09.03.51.02

G.P. Saxe location

MARIAGES, RÉCEPTIONS, EXPOSITIONS,
TOUS EVÈNEMENTS.

CHÂPITEAUX, GARDENS, PODIUMS,
Tables, CHAISES, ÉCLAIRAGES,
TOILETTES, CHAUFFAGES...

www.gp-saxelocation.fr
72610 ST RIGOMER des BOIS - © 06 30 60 43 34



Travaux multiservice sur
projet d'aménagement
du particulier

Maison
Locatif,
Maison de campagne autre

pose de cuisine aménagée, douche Italienne
petite plomberie ,évier , robinet ,lavabo ,
écoulement,faïence,carrelage, petite électricité
revêtement de sol ,moquette ,parquet flottant ,
frisette ,tapiserie ,terrasse bois ,meuble en kit ,
abri de jardin ,lustre néon
prise ,nettoyage moquette (appareil pro)
entretien pelouse , soudure ,ect

&
CHÈQUE EMPLOI SERVICE ,URSSAF, AUTRE
&
JANVRIN PATRICK ST RIGOMER DES BOIS
ALENCON ET ALENTOUR
06.10.54.36.16. OU 02.33.31.72.64

Vous êtes artisan ou commerçant à Saint Rigomer.
Envoyez votre carte à la mairie.
Elle paraîtra dans le prochain Petit Saint
Rigomérois de juin. Merci.

Le conseil municipal vous souhaite un



et vous présente ses vœux pour 2012



Rendez-vous le vendredi 6 janvier 2012, à 18 heures 30,
à la Charmille, à l'occasion du Pot de Nouvel An.

Mots croisés de Noël



Horizontalement :

1. Voyelle.
2. Phonétiquement : prénom féminin.
3. La maison du Père Noël ?
4. Cadeau du Père Noël.
5. Fleuve italien. Unité de volume. Phonétiquement : sur la bûche
6. Obtenu. Voyelle. Molybdène.
7. Dans le garage du Père Noël.
8. Avant la spécialité. Prénom féminin.
9. Phonétiquement : Boisson.
10. Voyelle.
11. On attend celui de Noël.
12. Dans l'écurie du Père Noël.
13. Futur moyen de locomotion du Père Noël ?

Verticalement :

- A. Phonétiquement : Règle.
- B. Avant Noël.
- C. Divertis. Sigle de notre pays.
- D. Jeu chinois. Voyelle. Pour se distraire.
- E. Installées au moment de Noël
- F. Prénom ! Article arabe. Page de journal.
- G. «Phonétiquement » : sur le dos du Père Noël. Mois. Crie en langage cerf.
- H. A les boules.
- I. Inconnue en maths.

